

Attribution de temps

du leader du gouvernement à la Chambre qui essayait de mener le débat du gouvernement. Souvent on ne m'a pas donné la parole, et je l'acceptais sans rien dire en me promettant de revenir à la charge un autre jour.

C'est ce que font les députés intègres d'en face, et la plupart d'entre eux le sont. Malheureusement, tout le monde s'est peut-être laissé emporter trop loin dans le feu de l'action mais évitons de plonger dans le sordide et de faire des attaques personnelles sur les gens qui essaient de conduire les affaires du pays. Ce n'est pas étonnant que cette institution ait si mauvaise réputation lorsqu'on assiste à ce spectacle, à ces simagrées hypocrites. Et tous ces députés d'en face qui sont ici depuis 18 ans? Le député de Yorkton—Melville (M. Nystrom) ne peut pas jurer sur une pile de bibles que cela ne s'est pas produit à X reprises qu'un Président donne à juste titre, lorsque les députés se battaient pour intervenir, la parole au ministre d'alors.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Lapierre: Monsieur le Président, j'ai tout comme mes collègues eu l'occasion d'être témoin d'un incident qui est certainement regrettable et qui sera certainement relevé dans les annales de ce Parlement, parce que n'importe quel observateur neutre, que ce soit des députés d'un côté ou de l'autre de la Chambre... on avait peut-être un intérêt, mais je suis convaincu, que ce soit la tribune de la presse ou les observateurs qui sont dans nos tribunes, qu'ils ont pu se rendre compte qu'il y avait quelque chose qui s'est passé dans cette Chambre au moment où le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) a obtenu la parole, que ce n'était certainement pas aussi juste et aussi évident que certains députés du gouvernement veulent bien le laisser paraître.

La réalité, monsieur le Président, c'est que la perception serait certainement que la Présidence, si elle n'était pas de connivence, était tellement au courant des intentions du ministre de la Consommation et des Corporations qu'elle lui a donné une occasion pratiquement privilégiée. Et je crois que pour les députés de l'opposition qui regardent la tyrannie de la majorité, on se dit: A ce moment-là si la Présidence a des problèmes avec son oreille gauche, elle ne peut pas entendre les rappels au Règlement ou les questions de privilège, et qu'elle est déjà prête à justifier son action. Monsieur le Président, je pense que toute l'institution va en souffrir.

Et quand on voit un bouffon comme le ministre de la Consommation et des Corporations qui nous a fait... j'ai bien hâte de voir le public juger, monsieur le Président.

Mme Duplessis: Regardez-vous donc avant de traiter les autres de bouffons.

M. Lapierre: J'ai hâte de voir le public juger de l'attitude du ministre de la Consommation et des Corporations. Et personnellement, monsieur le Président, je pense que ce n'est pas à l'avantage de cette institution et ce n'est certainement pas à l'avantage de ce gouvernement, parce qu'il y a un principe selon lequel tous les députés dans cette Chambre sont égaux. Et normalement qu'on soit ministre de la Couronne ou non, on n'a pas un accès privilégié à la Présidence.

Et mon impression personnelle, monsieur le Président, et j'ose espérer que dans vos remarques finales vous pourrez la

corriger, mais mon impression c'est que vous étiez au courant des intentions du ministre de la Consommation et des Corporations et que, si vous ne lui avez pas donné une chance, en tout cas vous ne lui avez pas nui. Et franchement, monsieur le Président, je pense que pour n'importe quel député qui a regardé ce spectacle désolant et surtout l'attitude même du ministre de la Consommation et des Corporations, on va s'assurer que le ministre de la Consommation et des Corporations, étant donné son attitude, va certainement avoir énormément de problèmes à passer sa législation. Parce que s'il pense qu'il va se servir de la tyrannie de la majorité avec—quel que soit le terme—une certaine complicité perçue, monsieur le Président, je pense que le ministre, qui devrait connaître toutes les règles du *fair play*, devrait se rappeler que ce n'est pas en jouant des petits trucs comme celui-là qu'il va faire évoluer sa législation.

Et il y a d'autres moyens que l'opposition pourra prendre pour faire comprendre le bon sens au ministre de la Consommation et des Corporations et pour s'assurer que cette attitude petite ne lui rapportera pas. Et quand j'entends mon collègue d'en face parler de la démocratie, mais justement la démocratie devrait nous autoriser à nous faire entendre autant qu'un ministre de la Couronne. Pourtant, monsieur le Président, on a eu l'impression, peut-être faussement, qu'il y avait des problèmes au niveau de l'oreille gauche et qu'effectivement le ministre de la Couronne était prêt à faire son petit spectacle, était prêt à présenter sa motion et qu'il y a eu une chance sur l'ensemble de cette Chambre.

Monsieur le Président, pour la validité de l'institution et surtout pour toute la reconnaissance des principes de justice et d'équité, je pense que c'est un jour très sombre. Et moi, comme député... et je suis certain que plusieurs de mes collègues vont à partir de ce jour avoir un doute sérieux sur l'objectivité des décisions qui sont prises. Et j'espère, monsieur le Président, je trouve cela regrettable parce que depuis votre accession à cette noble position, vous avez démontré énormément d'objectivité et de justice, et tout le monde reconnaissait vos efforts jusqu'à maintenant. Et moi, je trouve cela regrettable parce que dans un contexte comme celui-ci on a une majorité de 211 députés. Si l'opposition commence à se sentir persécutée, injustement traitée, automatiquement l'atmosphère de cette Chambre va en souffrir. Et celui qui devrait être directement le plus concerné par cela est certainement le ministre de la Consommation et des Corporations qui, je pense, monsieur le Président, a abusé de votre bonté. Et j'ose espérer qu'au cours de la suite du débat sur ce rappel au Règlement, vous pourrez nous exprimer votre sens de l'équité au niveau des actes et des actions du ministre de la Consommation et des Corporations par rapport au point fort légitime de mon collègue d'Ottawa—Vanier qui n'a pas eu l'occasion de se faire entendre au moment approprié. Et je pense, monsieur le Président, que si on veut s'assurer de l'ordre dans cette Chambre, on ne peut pas se permettre de jouer des petits trucs comme celui-ci, et c'est certain que le vice-premier ministre (M. Mazankowski) va regretter amèrement son attitude d'aujourd'hui parce que je suis convaincu qu'il n'est pas étranger à toute cette manigance et que l'ensemble de la députation s'est senti certainement frustré et certainement respecté par l'espèce de petite manigance du vice-premier ministre. Et soyez assuré, monsieur le Président, que cela va avoir